

CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D HABITABILITE

Décret 2005-69 du 31 janvier 2005 - Arrêté du 31 janvier 2005

DPE HABITAT- SARL Denis PODVIN représentée par Denis PODVIN

Bureaux: 67, Rue d'Hesdin 62 130 SAINT POL SUR TERNOISE

Tél : 03 21 41 26 20 - Fax: 03 21 41 74 35

Dossier n°: 3285 07.06.10
 Pour: Mr et Mme FOURMEAUX Emmanuel
 Intervention le: lundi 7 juin 2010
 Rapport rédigé le: lundi 7 juin 2010
 Type de bien: Maison à usage d'habitation
 Adresse: 15, rue du Four Eithel - 62760 HENU

A. SURFACE HABITABLE ET COMPOSITION DU LOGEMENT

	NOMBRE	SUPERFICIE HABITABLE EN M ²
ENTREE	1	5,75
CUISINE	1	17,99
SALLE DE BAINS	1	5,08
SALLE D'EAU		
WC	1	3,9
DEGAGEMENT	1	4,16
DEBARRAS		
PIECES PRINCIPALES AVEC FENETRES (hauteur sous plafond >2,30m)	3	41,09
AUTRES PIECES PRINCIPALES (de moins de 7m ² et > 2.30m)	1	6,91
TOTAL SURFACE HABITABLE		84,88

SURFACE HABITABLE DU LOGEMENT > 14m2	OUI
MOYENNE DES SURFACES HABITABLES DES PIECES PRINCIPALES > 9m2	OUI
PIECE(S) PRINCIPALE(S) AYANT UNE SURFACE < 7m2	OUI
SUPERFICIE EN M ² DES PIECES PRINCIPALES DONT LA HAUTEUR SOUS PLAFOND EST INFERIEURE A 2.30m	18,98

SURFACES DES ANNEXES AU LOGEMENT (les locaux annexes sont : caves, sous-sol, remises, garage, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, dépendances diverses)

	NOMBRE	SUPERFICIE HABITABLE EN M ²
BALCON, TERRASSE, VERANDA		
CAVE, GRENIER	OUI	40
GARAGE	1	26,08
DEPENDANCES	1	4,5
TOTAL DES SURFACES REELLES DES ANNEXES		70,58

SURFACE HABITABLE + 1/2 SURFACES ANNEXES dans la limite de la moitié de la surface habitable	120,17
---	---------------

*Amiante / Plomb (CREP) / Electricité
Performance Energétique / Gaz / Prêt à Taux zéro
Loi Carrez / Assainissement / Diagnostic Thermographique*

DOSSIER de Diagnostic Immobilier

Référence : FOURMEAUX 3285 07.06.10

Le 07/06/2010



Bien : **une Maison**
Adresse : **15, rue du Four Eithel
62760 HÉNU**
Numéro de lot : **NC**
Référence Cadastre : **NC**

ACQUEREURS

Monsieur et Madame
FOURMEAUX Emmanuel
3, rue de Verdun Appt n°8
62300 LENS

DEMANDEUR

Monsieur et Madame FOURMEAUX Emmanuel
3, rue de Verdun Appt n°8
62300 LENS

B. HABITABILITE DU LOGEMENT

PIECES PRINCIPALES	Ouvrant donnant à l'air libre	OUI
CUISINE	Evier	OUI
	Siphon	OUI
	Alimenté en eau potable	OUI
	Eau froide	OUI
	Eau chaude	OUI
	Système d'aération	
	Fenêtre Autre	OUI NON
SALLE DE BAINS	Lavabo	OUI
	Baignoire	OUI
	Douche	NON
	Système d'aération	
	Fenêtre Autre	OUI NON
	SALLE DE BAINS OU SALLE D'EAU	Lavabo
Baignoire		-
Douche		-
Système d'aération		
Fenêtre Autre		- -
WC		Dans pièce séparée
	Dans salle de bains	NON
	Extérieur au logement	NON
	Système d'aération	
	Fenêtre Autre	OUI NON
WC	Dans pièce séparée	-
	Dans salle de bains	-
	Extérieur au logement	-
	Système d'aération	
	Fenêtre Autre	- -

C. MODE DE CHAUFFAGE

CENTRAL COLLECTIF	NON
CENTRAL INDIVIDUEL	OUI
AUTRE	NON

D. ETANCHEITE

ETANCHEITE DES SOLS	BON
ETANCHEITE DES MENUISERIES EXTERIEURES	BON
ETANCHEITE DES MURS ET PLAFONDS	BON

E. NORMES REGLEMENTAIRES

ELECTRICITE (répond aux besoins des usagers)	OUI
GAZ NATUREL ou GPL	NON

F. ETAT DE L'IMMEUBLE OU DE L'HABITATION INDIVIDUELLE

ETAT INTERIEUR COMMUN PROJET DE REFECTION	MAUVAIS OUI
ETAT EXTERIEUR (façade côté rue) PROJET DE RAVALEMENT	BON NON
FACADE SUR COUR OU JARDIN PROJET DE RAVALEMENT	BON NON
ETAT DE LA COUVERTURE PROJET DE REFECTION	BON NON

CONCLUSIONS

LOGEMENT CONFORME AUX NORMES DE SURFACE (au titre du Décret 2005-69 du 31 janvier 2005 - Arrêté du 31 janvier 2005) :	OUI
LOGEMENT CONFORME AUX NORMES D'HABITABILITE (au titre du Décret 2005-69 du 31 janvier 2005 - Arrêté du 31 janvier 2005) :	OUI(sous réserve de travaux)

Liste des points ne correspondant pas aux normes de l'annexe du code de construction et de l'habitation

Protection de l'ensemble de l'installation électrique par la pose d'un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
Mise en place d'un système de ventilation totale et permanente (VMC)
Réfection des murs intérieurs



SARL Denis PODVIN
au Capital de 8000 €
286, rue de Troisvaux
62130 GAUCHIN-VERLOINGT
Tél. 03 21 41 26 20 - Fax 03 21 41 74 35
SIRET 480 544 436 00011 - APE 743 B

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 70 rue de Rome – 13005 Marseille, attestons par la présente que la Société

**DPE HABITAT
SARL DENIS PODVIN
67, Rue d'Hesdin
62130 SAINT POL SUR TERNOISE**

a souscrit auprès de la compagnie GAN EURO COURTAGE, sis 4/6, avenue d'Alsace 92033 La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N° 086.517.80810183.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE, DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

- | | |
|---|---|
| -Assainissement autonome | -Diagnostic termites |
| -Contrôle périodique amiante | -Dossier technique amiante |
| -Diagnostic Accessibilité | -Etat de l'installation intérieure de l'électricité |
| -Diagnostic amiante avant travaux ou démolition | -Etat des lieux |
| -Diagnostic amiante avant vente | -Etat parasitaire |
| -Diagnostic de performance énergétique | -Évaluation valeur vénale et locative |
| -Diagnostic de risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIP) | -Exposition au plomb (CREP) |
| -Diagnostic gaz | -Lui Carrez |
| -Diagnostic légionellose | -Millièmes |
| -Diagnostic Loi BOUTIN | -Prêt conventionné : normes d'habitabilité |
| -Diagnostic monoxyde de carbone | -Recherche de métaux lourds |
| -Diagnostic radon | -Recherche de plomb avant travaux |
| -Diagnostic sécurité piscine | -Risques naturels et technologiques |
| -Diagnostic Technique SRU | |

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation

Période de validité : du 01/10/2009 au 30/09/2010

La Société GAN Eurocourtage IARD garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2008, des conventions spéciales n° 41008-01-2008 et des conditions particulières (feuille d'adhésion 086.517.80810183), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.


 Tél. 03 51 81 14 14 - Fax : 03 55 81 14 14
 BP 6064 - 13484 MARSEILLE CEDEX 20
S.A.R.L. au capital de 20 000 € - RCS Marseille-MN 251 967 - Immatriculation ORIAS 67 026 627 - www.gan.fr